CHEQUE CROISSANCE – ACCOMPAGNEMENT CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Développer la croissance de mon entreprise avec un expert – Chèque "Accompagnement croissance et développement d'entreprise"

DE MINIMIS

Généralités

Votre entreprise grandit vite. Vous pouvez vous faire accompagner par des consultants spécialisés pour améliorer vos méthodes d'organisation : aspects financiers, production et logistique, gestion de la qualité, normes de sécurité, environnement ressources humaines, communication interne, politique d'investissement, contrats de distribution ou de licence, transfert de technologie...

Cette consultance peut également porter sur **les aspects commerciaux** : marketing, e-marketing, études de marché, différenciation commerciale, stratégie de communication, modèle d'affaires, réalisation d'un business plan, design, réalisation d'un produit minimum viable ...

Bénéficiaires: Entreprise - Taux d'intervention: 50% - Montant maximum sur 3 ans: 50 000 € HTVA

DISPOSITIONS LEGALES

Décret du 21 décembre 2016 portant octroi d'aides, au moyen d'un portefeuille intégré d'aides en Région wallonne, aux porteurs de projets et aux petites et moyennes entreprises pour rémunérer des services promouvant l'entrepreneuriat ou la croissance, et constituant une banque de données de sources authentiques liées à ce portefeuille intégré

Arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2017 portant exécution des chapitres 1er, 3 et 4 du décret du 21 décembre 2016 portant octroi d'aides, au moyen d'un portefeuille intégré d'aides en Région wallonne, aux porteurs de projets et aux petites et moyennes entreprises pour rémunérer des services promouvant l'entrepreneuriat ou la croissance, et constituant une banque de données de sources authentiques liées à ce portefeuille intégré

Arrêté ministériel portant exécution des articles 8, 9 et 12 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2017 portant exécution des chapitres 1er, 3 et 4 du décret du 21 décembre 2016 portant octroi d'aides, au moyen d'un portefeuille intégré d'aides en Région wallonne, aux porteurs de projets et aux petites et moyennes entreprises pour rémunérer des services promouvant l'entrepreneuriat ou la croissance, et constituant une banque de données de sources authentiques liées à ce portefeuille intégré

Arrêté ministériel - Thématique « Croissance »

Quelles sont les démarches?

Voir les prestataires labellisés

Formulaires

En ligne

Chèques entreprises

Documents utiles

- Règlement de minimis
- Guide PME

Liens utiles

• Plateforme chèques-entreprises

Contacts

SERVICE

Formulaire de contact chèques entreprises – 081 33 40 00 Web: https://www.cheques-entreprises.be/web/contact

Le support téléphonique est ouvert : Lundi de 14h à 16h Mardi de 10h à 12h30 Jeudi de 10h à 12h Vendredi de 13h30 à 15h30

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS